



L'or vert tunisien

La Tunisie leader

mondial de l'huile d'olive

A LA UNE

Entreprises en difficultés :
Comment optimiser
la prise en main ?

ECO - FINANCE

Suppression de la sous-
traitance :
Portée d'une décision

LA TUNISIE QUI GAGNE

Soumaya Ben Amor,
fondatrice de la
Startup Embalini

CHRONIQUE

Appel à la mobilisation
pour sauver la
Rachidia, pilier de
la culture tunisienne

Avis de vente



Appel d'offres vente de treize (13) lots de terrain

sis aux deux lotissements
la Perle du Lac I et la Perle du Lac II



La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

**MERCREDI 24 AVRIL
À 19H**

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaied

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

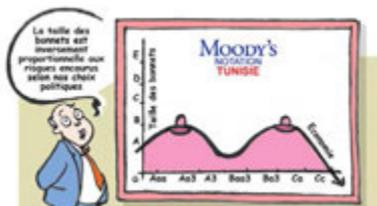
CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Le mag

Hebdomadaire n°186 du 28 Mars 2024



Moody's revoit la perspective de la Tunisie à «stable» et confirme sa note Caa2

L'Agence de notation Moody's a annoncé, vendredi, la révision de la perspective de la Tunisie de "négative" à "stable" et confirme sa note souveraine en devises et en monnaie locale à Caa2.



Nouveau code de change : Comptes en devises, PayPal et crypto monnaie, ce qui va changer ?

Le présumé draft du projet du Code de change qui a fuité a suscité une vive polémique auprès tant des experts en finances et en économie que de tous les acteurs économiques qui y ont vu un code coercitif ...



Concours Huile d'Olive Mario Solinas : La Tunisie surpasse l'Espagne et rafle la moitié des prix

La Tunisie vient de rafler 15 prix sur un total de 33, à la 24e édition du Concours Mario Solinas de la qualité des huiles d'olive vierges extra (HOVE) de l'hémisphère nord, a annoncé mardi l'Office National de l'Huile (ONH). C'est la première fois que la Tunisie devance l'Espagne (12 prix)...



Soumaya Ben Amor, fondatrice de la Startup Embalini : "Nous devons aux prochaines générations un héritage viable sur terre"

"Si vous avez à cœur de créer de la valeur et si vous n'avez pas peur des moments difficiles; les obstacles deviennent totalement sans importance. Une nuisance peut-être; mais sans réel pouvoir...". La citation est de Candice Carpenter, fondatrice d'iVillage.com.



Appel à la mobilisation pour sauver la Rachidia, pilier de la culture tunisienne

L'association de la Rachidia est en pleine crise financière et lutte pour poursuivre son parcours entamé il y a 90 ans en vue de préserver la musique tunisienne authentique.



Ces opportunistes qui occupent tous les espaces et gagnent à tous les coups !

"Lors d'une soirée mondaine, le grand écrivain George Bernard Shaw a murmuré à l'oreille d'une belle femme assise à côté de lui : « Accepteriez vous de passer une nuit avec moi pour un million de livres ? » ...



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT

Au mois sacré, votre sérénité est notre priorité !



10%

Sur les pièces de rechanges et main-d'œuvre.

15%

Sur tous les filtres.

15%

Sur Lubrifiant Quartz.

Offres exclusives de Hyundai Tunisie.



Pour plus d'infos,
appelez au
31 398 060



les termes et conditions s'appliquent.



Moody's revoit la perspective de la Tunisie à «stable» et confirme sa note Caa2

L'Agence de notation [Moody's](#) a annoncé, vendredi, la révision de la perspective de la Tunisie de "négative" à "stable" et confirme sa note souveraine en devises et en monnaie locale à Caa2.

L'Agence Moody's Ratings attribue sa décision à une réduction sensible du déficit de la balance courante par rapport à ses niveaux historiques et aux prévisions antérieures de l'agence, ce qui a soutenu le

niveau des réserves de Change et permis de rembourser deux émissions internationales successives en octobre 2023 et février 2024, selon un communiqué publié par la BCT.

Moody's Ratings, considère que la note de la Tunisie pourra être relevée, si les progrès en matière de réformes structurelles se renforcent.

 **«La stabilité de la note de crédit est un signe de confiance dans l'économie d'un pays.» - Fitch Ratings**

L'agence de notation a, également, changé la perspective de la BCT de négative à stable, lit-on dans le communiqué publié par Moody's.

Et de préciser que La BCT est légalement responsable des paiements de toutes les obligations du gouvernement qui sont émises pour le compte du gouvernement.

« Le changement de perspective à stable reflète l'opinion de Moody's selon laquelle les pressions auxquelles le gouvernement tunisien est confronté n'augmenteront ou ne diminueront pas de manière significative au-delà de ce qui est compatible avec un niveau de notation Caa2, qui incorpore une probabilité de défaut non négligeable», a expliqué l'agence de notation.

Moody's a souligné qu'une réduction significative du déficit du compte courant a soutenu la résilience de la réserve de change de la BCT, qui reste un soutien important, bien que limité, pour les prochains amortissements de la dette extérieure, comme le démontre le remboursement à partir des réserves d'un euro-obligation de 850 millions d'euros en février 2024.

Par ailleurs, l'agence de notation a indiqué que l'affirmation des notes Caa2 reflète un degré élevé d'incertitude quant aux sources de financement, compte tenu de la persistance des besoins de financements importants, notamment, un déficit budgétaire toujours élevé et un profil d'échéance de la dette difficile.

Les réserves de change s'élèvent à 7,4 milliards de dollars en février 2024 - globalement inchangées par rapport à leur niveau de janvier 2023 et équivalant à environ 3 mois et demi de couverture des importations - même après le remboursement successif de deux euro-obligations de 500 millions d'euros en octobre 2023 et de 850 millions d'euros le 17 février.

Moody's s'attend à ce que le déficit des comptes courants se creuse pour atteindre environ

4,5 % du PIB cette année en raison de la reprise partielle des importations, ce qui restera inférieur à la moyenne de près de 8 % du PIB enregistrée entre 2011 et 2023.

A rappeler que l'Agence de notation américaine Moody's avait annoncé, le 27 janvier 2023, [la dégradation de la note souveraine de la Tunisie](#) à long terme, en devises et en monnaie locale de Caa1 à Caa2 avec perspective négative.

 **«Les réformes structurelles sont essentielles pour améliorer la notation de crédit d'un pays.» - Banque mondiale**

Moody's avait, également, abaissé la note de la BCT, qui est légalement responsable des paiements sur toutes les obligations du gouvernement de Caa1 à Caa 2 assortie d'une perspective négative.



Nouveau code de change

Comptes en devises, PayPal et crypto monnaie, ce qui va changer ?

Le présumé draft du projet du [Code de change](#) qui a fuité a suscité une vive polémique auprès tant des experts en finances et en économie que de tous les acteurs économiques qui y ont vu un code coercitif qui ne peut assurer la relance d'une économie en mode "veilleuse" ou restaurer la confiance avec le secteur privé ou les acteurs de la nouvelle économie hautement technologique et en prime les startups. Le ministère des Finances, chef de file de la nouvelle loi de change a vite

fait de démentir l'authenticité du document fuité, assurant qu'il ne s'agit pas de la version réelle du projet.

Sihem Boughdiri Nemsia, ministre des Finances, est intervenue sur Express FM exposant les grandes lignes du nouveau code de change. Elle a déclaré que le gouvernement a pris en compte les spécificités du contexte économique actuel et qu'il a associé tous les acteurs économiques à son élaboration. Elle a affirmé que le nouveau code de change a pris en considération

les nouvelles économies ainsi que les nouveaux moyens de paiement à savoir les transactions numériques et les systèmes de paiement électronique à l'international.

En prime, le nouveau code de change aborde le statut du résident et du non-résident. Pour en bénéficier, on n'est plus obligé de résider pendant 2 années, mais 6 mois de manière continue ou discontinue et exercer une activité dans un secteur économique.

Le principe de la libéralisation a été adopté dans le cadre du nouveau code de change et que l'autorisation sera une exception

S'agissant des personnes morales, pour qu'une entreprise bénéficie du statut de non-résident, il faut que son siège social se trouve à l'étranger ou si en Tunisie, il faut disposer d'une autorisation. Les entreprises qui peuvent bénéficier de ce statut sont celles totalement exportatrices, les sociétés de commerce international, ou les entreprises offrant des services à l'international.

La ministre a assuré que le principe de la libéralisation a été adopté dans le cadre du nouveau code de change et que l'autorisation sera une exception. Les articles de loi du nouveau code de change encouragent et appuient, affirme la ministre, l'investissement. Ceci qu'il s'agisse des investisseurs étrangers ou des investissements réalisés par des opérateurs tunisiens à l'étranger.

Libéralisation totale de l'investissement étranger et liberté de rapatriement des bénéfices

S'agissant des investissements étrangers, le principe de la libéralisation totale a été adopté. Désormais aucun investisseur étranger n'est soumis à l'autorisation de la BCT lors du lancement ou du financement de son projet. Mais pas seulement, il a toute la liberté de rapatrier ses bénéfices et, en cas de liquidation, les montants correspondants.

Les investisseurs étrangers ont également toute liberté de souscrire à des titres de créance émis par l'État ou par d'autres institutions. Le droit de souscrire passe désormais de 20% à 100%.

Les entreprises tunisiennes ont le droit dorénavant de transférer librement des fonds lorsqu'ils investissent à l'étranger dans le respect de certains critères

Les entreprises tunisiennes ont le droit dorénavant de transférer librement des fonds lorsqu'ils investissent à l'étranger dans le respect de certains critères. La ministre n'a pas expliqué de quels critères il s'agit et si ces critères peuvent être bloquants ou pas ou même contradictoires avec le principe de libéralisation totale, qui, lui, a été accordé aux étrangers.

Attendons voir.

Autre nouveauté : les entreprises tunisiennes peuvent aujourd'hui contracter des prêts auprès d'institutions financières étrangères.

Les personnes physiques et morales, qui disposent de comptes en devises fortes et investissent ces fonds en Tunisie, peuvent désormais convertir leurs bénéfices en devises, comme c'est le cas pour les investisseurs étrangers. Les entreprises qui exercent des activités comprenant des transactions dans des monnaies étrangères peuvent aussi ouvrir un compte en devises.

Les opérateurs qui bénéficient du statut d'opérateur de change agréé disposent désormais d'une totale liberté pour transférer des devises à l'étranger pour réaliser des investissements.

Les entreprises tunisiennes ont le droit dorénavant de transférer librement des fonds lorsqu'ils investissent à l'étranger dans le respect de certains critères

S'agissant des freelances et des startups, la ministre a indiqué qu'ils peuvent aujourd'hui



disposer de comptes en devises fortes ou en dinars convertibles et qu'ils peuvent user de leurs revenus pour couvrir leurs frais à l'étranger.

Le [PayPal](#) a aussi fait son entrée dans le nouveau code, ainsi particuliers et entreprises peuvent ouvrir des comptes de paiement acceptés par des systèmes de paiement électronique ceci en réponse aux demandes insistantes des concernés quant à l'usage de leurs revenus en devises. Ils peuvent aujourd'hui récupérer leurs dus en ouvrant des comptes en devises et peuvent aussi utiliser leurs actifs en devises pour couvrir leurs dépenses à l'étranger.

Les personnes physiques ont désormais la possibilité d'ouvrir des comptes à l'étranger pour couvrir leurs dépenses en formation, études ou travail

Les personnes physiques ont désormais la possibilité d'ouvrir des comptes à l'étranger pour couvrir leurs dépenses en formation, études ou travail. En vertu du nouveau code de change, les personnes résidant à l'étranger, qu'elles soient morales ou physiques, qui souscrivent

des contrats de services avec des partenaires étrangers en Afrique, dans les pays arabes ou en Europe, peuvent ouvrir des comptes sur place dans le cadre de leurs contrats de service.

S'agissant de la « [cryptomonnaie](#) », il est possible désormais de conclure des transactions via ce mode de paiement si autorisation préalable de la BCT à partir de certains montants et en s'engageant à rapatrier les bénéfices résultant de la conversion de ces actifs en monnaie.

S'agissant des pénalités relatives aux infractions de changes, les peines encourues pour les plus graves ont été réduites de 5 à 3 ans assorties d'amendes en cas de défaut de déclaration des avoirs à l'étranger ou des actifs cryptographiques, la non restitution des bénéfices en Tunisie, ou encore le manquement à l'obligation de dépôt des montants en devises auprès d'un intermédiaire ainsi que ceux qui effectuent des échanges de devises en dehors des cadres légaux, et autres. Pour les autres infractions de changes, les pénalités seront limitées à des amendes dont l'importance variera en fonction de la gravité du délit commis.

Amel BelHadj Ali

E-Houwiya

L'application « E-Houwiya » qui permet l'obtention d'une identité digitale sur mobile d'une manière sécurisée et simple est désormais disponible sur Google Playstore, a annoncé le ministère des Technologies de la communication.

Cette solution digitale téléchargeable via : <https://shorturl.at/kFPT6> est destinée à tous les Tunisiens résidents en Tunisie et à l'étranger, ayant 18 ans ou plus et détenteurs de carte d'identité nationale, a indiqué le ministère dans un communiqué publié, jeudi.

En effet, l'identité digitale sur mobile permet l'identification du demandeur de service en ligne d'une manière fiable, l'établissement simple de la signature électronique des documents, la réalisation des démarches administratives et la récupération des documents officiels en ligne d'une manière simple, 24 heures sur 24 et sans avoir à se déplacer à l'administration, a-t-on rappelé.



Entreprises en difficultés

Comment optimiser la prise en main ?

Des mécanismes éparpillés permettent, de manière fragmentée, de prêter main forte aux entreprises en difficulté. Dans la majorité des cas, cela finit devant les tribunaux de commerce. Y a-t-il moyen de trouver une solution "Full Process" ?

L'on prête aux [PME](#) un crédit exagéré de dynamisme. Et l'on oublie que cette structure demeure vulnérable. Il faut bien reconnaître que certaines

tares génétiques, telle sa sous capitalisation endémique, peuvent se déclencher et la mettre en difficultés. Quel serait le cursus idéal pour la récupérer et la redéployer afin qu'elle recouvre la santé ? C'est la thématique examinée par divers experts, commissaires aux comptes, banquiers, fiscalistes et financiers lors de la dernière rencontre du [CJD](#). Des pistes ont pris forme. Comment dès lors envisager de les mettre en pratique ?

Pourquoi sauver les entreprises en difficulté ?

Quand une entreprise est dans la tourmente, elle met en péril, du capital et des emplois ainsi que des rentrées pour l'Etat. C'est cauchemardesque. Empêcher une entreprise de périliter revient à protéger une partie du patrimoine national. Et c'est au nom de ce principe que l'on est appelé à empêcher les entreprises en difficultés d'aller vers un crash.

Cela dit on casse une loi émise par l'économiste austro américain Joseph Schumpeter auteur de la "destruction créatrice". Quand une entreprise dépérit, selon J.Schumpeter, elle laisse du champ à une entreprise plus performante pour prendre sa place. Au nom de la rationalité Schumpeter cautionne le gâchis économique. Et social ! Insoutenable à l'heure actuelle.

🔴 Quel serait le cursus idéal pour récupérer une entreprise en difficulté et la redéployer afin qu'elle recouvre la santé ?

L'économiste français André Marchal avec sa théorie du gradualisme du redéploiement économique semble coller davantage à la réalité du terrain. En effet les courants modernistes poussent les entreprises à la Recherche et Développement (R&D) à l'effet de ne pas se laisser surprendre par les mutations du marché. Et nous pensons pour notre part qu'à moins d'une déviation grossière de management les entreprises se mettent en difficultés quand elles n'anticipent pas les mutations du marché.

L'État de l'art

Les Speakers ont commencé par s'interroger sur la responsabilité

de la détection de ce fâcheux itinéraire de descente aux enfers des entreprises. Qui est à même de tirer la sonnette d'alarme et qui doit intervenir et à quel moment ? Voilà le triptyque du salut !

Les experts comptables seraient les plus avisés étant donné qu'ils assurent les écritures et établissent les états financiers. Les commissaires aux comptes paraissent également qualifiés pour faire le travail. Le management en place peut aussi, le moment venu, "crier au feu". Les banquiers sont, de même, bien placés pour constater une éventuelle grave détérioration de la situation financière. D'autant que la procédure de classement les y prédispose. Les financiers, ceux des [fonds d'investissement](#), savent aussi analyser l'état du haut et du bas du bilan. Ils ont la qualification pour se prononcer sur un éventuel déséquilibre grave et une quelconque baisse de la performance de l'entreprise.

🔴 Les entreprises se mettent en difficultés quand elles n'anticipent pas les mutations du marché

Nous regrettons que les fiscalistes n'aient pas été cités comme lanceurs d'alerte. Ni même les spécialistes de productivité. Cette dernière est une variable



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Dattes tunisiennes

Les recettes des exportations des dattes ont enregistré, à fin février 2024 (5e mois de la campagne 2023/2024), une hausse de 23,5% par rapport à la même période de l'année écoulée, pour atteindre 587,8 millions de dinars, selon une note mensuelle publiée mardi par l'Observatoire National de l'Agriculture (Onagri).

En volume, les exportations ont atteint 92,9 mille tonnes, soit une hausse de 18,6% par rapport à la même période de la campagne 2022/2023.

Le prix moyen enregistré à l'exportation a observé, à fin février 2024, une hausse de 4,1% soit 6,32 DT/kg, contre 6,07 DT/kg, enregistré au cours de la même période de la campagne précédente.

fonction de retournement des entreprises. Et pour cela il faut des incitations à la création de pareilles structures. Tout le monde y gagnera.

Ali Abdessalem

charnière pour détecter le décrochage de performance. Quoiqu'il en soit les spécialités en question ont toujours un angle de tir trop restreint car ils ne travaillent que sur des variables précises et rarement sur un plan d'ensemble. A l'heure actuelle toutes les médications usuelles ont montré leurs limites.

Le rééchelonnement de la dette, l'abandon d'agios, les crédits en renfort dits crédits de moyen terme à la production destinés à renforcer le fonds de roulement. Pareil pour les apports en compte courant associés qui viennent en renfort des Fonds propres. Toutes ces approches apportent un soulagement ponctuel. Dans leur majorité, elles débouchent sur un scénario de procédures collectives devant les tribunaux de commerce.

L'heure dit-on est à la professionnalisation de la fonction de retournement des entreprises. Et pour cela il faut des incitations à la création de pareilles structures. Tout le monde y gagnera.

Et l'appétit des créanciers de rentrer dans leurs frais ne fait qu'accélérer le crash faute d'un véritable plan de renouveau en

profondeur, le redémarrage est compromis. Pourtant l'arsenal juridique actuel qui a connu une inflexion sensible avec la loi de 1995 est assez audacieux. Il est nécessaire mais hélas !- pas suffisant.

Une disposition unique de salut ?

Face à cette frustration se demandent les speakers, quelle serait la disposition magique de salut en faveur des entreprises, en difficultés ? Difficile de trouver pareille disposition d'exception. Cependant la raison recommande de faire du retournement des entreprises un Business à part entière. C'est ce qui se fait dans les économies les plus avancées. Y compris aux Etats-Unis où la législation d'assistance aux entreprises en difficultés est très étoffée.

En Tunisie des mesures diverses ont été adoptées. Nous citons la revalorisation des bilans. Cette mesure permet de muscler les fonds propres sans nouvel apport de "Frais", comprenez sans injection de cash de la part des associés. Nous ajouterons également la possibilité d'amortissement accéléré qui dope le Cash flow et détend la trésorerie.

L'heure dit-on est à la professionnalisation de la

LES FORFAITS INTERNET
ONE CONNECT
POUR UNE GESTION FLEXIBLE ET
MAITRISEE DE VOTRE FLOTTE MOBILE

Retrouvez les solutions Business de TT
sur businessstawa.tn



1288



Tunisie

Les opérateurs de télécoms se préparent à l'ère de la 5G

Après avoir achevé toutes les étapes préparatoires, la Tunisie a fixé les dates d'attribution des licences et de lancement de la technologie de cinquième génération.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale

de transformation numérique 2025, notamment l'axe relatif au développement de l'infrastructure des communications, le ministère des Technologies de la Communication a organisé un atelier à son siège, consacré à l'annonce de la feuille de route pour le déploiement des

services de la technologie 5G, les étapes d'attribution des licences, et la commercialisation du service, sous la supervision du ministre des Technologies de la Communication, M. Nizar Ben Neji, en présence de représentants de trois opérateurs de réseaux de communications

publics et de tous les intervenants impliqués dans le déploiement et l'exploitation des réseaux de cinquième génération.

“La 5G est une révolution qui va changer notre monde.” - Nizar Ben Neji, Ministre des Technologies de la Communication

Cet atelier vise à présenter les étapes franchies, les résultats de la phase pilote, les résultats des études de marché et de faisabilité, ainsi que les consultations menées à cet effet, ainsi que les principales options technologiques envisagées. Cette rencontre vise également à annoncer les étapes restantes concernant les appels d'offres, l'attribution des licences, et le lancement effectif du service.

Il convient de mentionner que dans le cadre de ce projet, le ministère des Technologies de la Communication a chargé l'Agence nationale des fréquences de déterminer et de fournir les bandes de fréquences destinées à être utilisées dans le réseau 5G, et a également chargé l'Autorité nationale des communications d'étudier la faisabilité économique du déploiement de la 5G et de déterminer le prix de la licence.

Au niveau ministériel, un comité technique sectoriel a été créé le 24 mai 2023, composé de divers intervenants, chargé d'évaluer les différents résultats des études réalisées et de choisir l'orientation à adopter par la Tunisie en ce qui concerne le déploiement et l'exploitation des réseaux 5G.

Le ministre des Technologies de la Communication a souligné lors de son discours d'ouverture de cet atelier l'importance de cette étape, qui constitue une avancée importante et essentielle dans le renforcement de l'infrastructure numérique de notre pays, nécessaire pour développer les services de communication et de transfert de données afin de répondre aux besoins croissants en termes de débit, de réactivité, de densité d'utilisateurs et de volume de données transmises via les réseaux de communications mobiles.

“La Tunisie a le potentiel de devenir un leader régional dans le domaine de la 5G.”

M. Nizar Ben Neji a également indiqué que la technologie 5G offre des possibilités étendues pour les applications et les utilisations modernes liées aux systèmes IoT, au contrôle à distance, à l'automatisation et aux

applications de réalité virtuelle et augmentée, offrant à tous les utilisateurs un débit élevé et une meilleure qualité de navigation.

«La 5G va créer de nouvelles opportunités d'emploi et de croissance économique.»

Cela représentera une avancée significative dans le renforcement de l'infrastructure pour qu'elle puisse absorber les évolutions des applications numériques diverses dans différents domaines stratégiques tels que la santé numérique, l'industrie intelligente, l'agriculture intelligente, l'enseignement à distance, le transport intelligent, et d'autres domaines, soulignant dans le même contexte que la 5G n'est pas seulement une mise à jour technologique mais une véritable opportunité pour mettre en place un écosystème numérique intégré qui favorise le renouveau, l'innovation, ouvre de nouvelles perspectives prometteuses pour l'innovation, la diversification des services, encourage les entreprises émergentes à créer des projets, à former des compétences et à renforcer les capacités dans le domaine numérique, faisant ainsi de la Tunisie un pôle régional dans ce domaine.



LA TUNISIE
QUI GAGNE



Soumaya Ben Amor, fondatrice de la Startup Embalini

“Nous devons aux prochaines générations un héritage viable sur terre”

“Si vous avez à cœur de créer de la valeur et si vous n'avez pas peur des moments difficiles ; les obstacles deviennent totalement sans importance. Une nuisance peut-être ; mais sans réel pouvoir. Le monde respecte la création ; les gens s'écarteront de votre chemin”. La citation est de Candice Carpenter, fondatrice d'iVillage.com.

Soumaya Hammami, fondatrice de “[Embalini](#)” (Société de fabrication d’emballages en papier et en carton) est une entrepreneure passionnée, déterminée et engagée de 35 ans.

C’est aussi la mère aimante de deux enfants pour dire qu’avoir une famille ne peut être un frein à une femme qui rêve et

qui entreprend. Lauréate de la catégorie entrepreneuriat vert, Soumaya a reçu le premier prix de l’organisation allemande d’appui à l’Entrepreneuriat [WidU Africa](#).

Dotée d’une Licence appliquée en Hygiène et sécurité professionnelle de l’Institut National de Travail et des études sociales de Tunis en 2009, elle a



décidé de conforter sa formation par une certification de coaching en développement humain.

Mon parcours professionnel de plus de 8 ans dans le commerce, combiné à 3 ans d'expérience dans le secteur de l'emballage, a façonné ma vision entrepreneuriale

Elle a ensuite suivi une formation technique au [Packtec](#), spécialisé dans l'emballage et le conditionnement. "Mon parcours professionnel de plus de 8 ans dans le commerce, combiné à 3 ans d'expérience dans le secteur de l'emballage, a façonné ma vision entrepreneuriale. J'ai décidé de créer mon entreprise tout en veillant à ce que ma vie professionnelle n'empiète pas sur ma vie familiale en tant qu'épouse, mère et femme entrepreneure".

Son mari, concepteur mécanique, a été d'un grand apport grâce à son expertise en mécanique dans le choix des équipements et leur adaptation aux besoins du projet œuvrant pour une consommation énergétique minimum et une qualité optimale des produits.

"Mon objectif, explique Soumaya Hammami, est d'élaborer des solutions durables tout

en participant activement au développement de l'économie verte dans notre pays. En tant qu'entrepreneure, je m'efforce de créer un impact positif, tirant parti de mon expérience professionnelle et de ma vie familiale pour contribuer à un avenir meilleur"

La connaissance de son environnement immédiat car, ancienne première adjointe au maire de la municipalité de Mjez El Beb, a été pour beaucoup dans la maîtrise des problématiques environnementales de la région et par extension de celles de tout le pays quant au tort causé par les sacs en plastique.

C'est d'ailleurs la prise de conscience de l'ampleur de la pollution plastique et ses conséquences sur l'environnement qui a fait germer l'idée de créer un projet pour la production d'emballages écologiques chez Soumaya

C'est d'ailleurs la prise de conscience de l'ampleur de la pollution plastique et ses conséquences sur l'environnement qui a fait germer l'idée de créer un projet pour la production d'emballages écologiques chez Soumaya.

Huile d'olive

Les recettes drainées par l'exportation de l'huile d'olive tunisienne, du 1er novembre 2023 au 29 février 2024, se sont élevées à 2,3 milliards de dinars, soit en hausse de 74% par rapport à la même période de la saison écoulée, a annoncé l'Office National de l'Huile (ONH).

Cette augmentation est expliquée, essentiellement, par l'accroissement du prix de l'huile d'olive, passant de 15192 dinars/ tonne, durant la saison dernière, à 26407 d/t, actuellement.

En volume, les quantités exportées ont très légèrement évolué de 0,3%, à 87470 tonnes, contre 87213 tonnes, une année auparavant.

En revanche, le volume de l'huile d'olive conditionnée exportée a augmenté de 14,8% pour atteindre 8628 tonnes (ce qui représente presque 10% du total de la quantité exportée de l'huile, durant la saison actuelle)

“Mon objectif est de transformer la menace en opportunité grâce aux emballages écoresponsables en papier/carton. Savez-vous que la consommation du plastique déversé dans la nature dépasse les 370 millions de tonnes et qu'environ 53,2% de la consommation de plastique en Tunisie est représentée par l'emballage plastique ? ».

Toujours dans l'objectif et l'urgence d'agir efficacement pour la préservation de l'environnement et l'instauration des principes et des règles de l'économie durable dans notre pays, Soumaya Hammami et son équipe innovent également dans l'agriculture par la création de box recyclés destinés spécifiquement aux agriculteurs et aux pépiniéristes agricoles.

Il s'agit de mettre la plante dans un pot biodégradable en carton, l'humidité absorbée par le carton peut ainsi être dégagée en arrosant la terre : “Notre pot innovant représente une avancée majeure, conçue pour optimiser le secteur d'emballage tunisien. Nous sommes déterminés à contribuer activement à une économie circulaire en proposant des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement pour nos clients et la planète. Nous le devons à nos enfants et aux prochaines générations”.

A ce jour, grâce à Embalini, Soumaya a réussi la réduction de 120 tonnes de déchets plastiques, la création de 5 postes de travail dont 2 emplois pour les femmes.

🔴 Je compte consolider ma présence en Tunisie et exporter mon savoir faire à l'international

Son chiffre d'affaires est passé de 20.000 DT en 2021 à 101.000 DT en 2022 et 130.000 DT en 2023 tout en rappelant que les 2 premières années du lancement ont été celles de la pandémie Covid+.

Ses objectifs immédiats ? : « Je compte consolider ma présence en Tunisie et exporter mon savoir-faire à l'international pour un coût d'investissement de 220.000 DT ».

Soumaya a démarré son projet avec un apport personnel de 20.000 DT, c'est dire que pour devenir entrepreneur et réussir, plus que les moyens matériels, c'est la combativité, la détermination et la persévérance qui comptent plus que tout.

Amel Belhadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Épargne

Placements

Épargne retraite

Le Guide
2024



BCT

Taux directeur inchangé à 8%, face à une inflation toujours élevée

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie a décidé, lors de sa réunion du 22 mars 2024, de maintenir le taux directeur de la Banque Centrale de Tunisie inchangé à 8%.

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie s'est réuni le 22 mars 2024 et

a passé en revue les récents développements économiques et financiers à l'échelle internationale et nationale, et les perspectives de l'inflation à moyen terme.

Sur le plan international, [l'inflation](#) a poursuivi sa détente progressive et quasi généralisée. Malgré cela, le processus visant un retour rapide de l'inflation vers

les niveaux cibles des banques centrales continue à être entravé non seulement par la persistance de l'inflation sous-jacente, mesure de la tendance fondamentale des prix à la consommation, jugée à des niveaux encore élevés, mais aussi par l'estompement des effets de base favorables liés aux baisses antérieures des prix de l'énergie.

La résilience de la demande mondiale et le renforcement graduel des prix internationaux des matières premières, en particulier, devraient peser sur la trajectoire de l'inflation au cours de la période à venir.

«Maintenir la stabilité des prix est une condition sine qua non pour la croissance économique.» - FMI

C'est ainsi que lors des dernières réunions, les banques centrales, notamment des principales économies, ont estimé que les conditions du pivot (retournement dans l'orientation de la politique monétaire) ne sont pas encore réunies et demeurent fortement tributaires d'une convergence durable de l'inflation, et particulièrement de sa composante sous-jacente, vers les cibles des banques centrales.

Sur le plan national, les derniers indicateurs conjoncturels disponibles font apparaître une relative amélioration de la croissance du PIB au premier trimestre 2024. L'activité économique a particulièrement bénéficié du redressement graduel de la dynamique observée au niveau du secteur agricole après une contraction historique de -11%, en 2023

ayant amputé la croissance économique annuelle de plus de 1 point de pourcentage.

En outre, le dynamisme des exportations de biens ainsi que des entrées touristiques, durant les deux premiers mois de 2024, sont de nature à booster la croissance. Par ailleurs, les importations de biens d'équipement se sont également inscrites en hausse par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne le secteur extérieur, le solde des opérations courantes a affiché, en février 2024, une amélioration par rapport à la même période de l'année précédente. En effet, le déficit courant s'est réduit à 163 MDT (ou -0,1% du PIB) au terme des deux premiers mois de 2024, contre 797 MDT (ou -0,5% du PIB) une année auparavant. Cette performance porte la marque, notamment, de la réduction du déficit commercial (FOB-CAF) qui s'est situé à 1.784 MDT contre 2.359 MDT à fin février 2023.

«L'inflation est un impôt sur les pauvres.» - Milton Friedman

En dépit de cela, le Conseil a exprimé sa préoccupation quant au creusement du déficit énergétique (1.823 MDT à fin février 2024 contre 1.693

MDT une année auparavant) essentiellement dû à la détérioration des capacités de production et au retard important accusé dans la mise en place des projets portant sur la transition énergétique.

Cette situation risque d'affecter l'embellie du secteur extérieur, dans un contexte géopolitique tendu, marqué par la résurgence des pressions sur les prix internationaux de l'énergie.

Au terme du mois de février 2024, les réserves de change se sont élevées à 23.039 MDT (ou 105 jours d'importation), en baisse par rapport à leur niveau de fin décembre 2023 (26.408 MDT ou 120 jours d'importation), en raison, notamment, du remboursement de l'emprunt obligataire contracté sur le marché financier international pour une enveloppe de 850 millions d'euros. A la date du 21 mars 2024, les réserves de change se sont établies à 23.365 MDT (ou 106 jours d'importation). Au niveau des prix à la consommation, la décélération graduelle du taux d'inflation s'est poursuivie au mois de février 2024. Le taux d'inflation s'est, en effet, établi à 7,5% (en glissement annuel) contre 7,8% le mois précédent et 10,4% en février 2023, tout en restant bien au-dessus de sa moyenne de long terme.

«La politique monétaire est un outil essentiel pour lutter contre l'inflation.»

Cette relative détente a été favorisée par le ralentissement de l'inflation sous-jacente «hors produits alimentaires frais et produits à prix administrés» (7,8% contre 8,3% en janvier 2024) et des prix des produits alimentaires frais (11% contre 13,8%). En revanche, l'inflation des prix administrés s'est affermie, au mois de février 2024 (4,4% contre 3% le mois précédent).

Les perspectives des prix

à la consommation laissent présager une poursuite de la détente graduelle de l'inflation avec un taux qui se situerait au voisinage de 7%, en moyenne, en 2024 contre 9,3% en 2023. Toutefois, la trajectoire future de l'inflation demeure entourée de risques haussiers en relation, notamment, avec la remontée des prix internationaux sur fond de l'escalade des tensions géopolitiques, de l'aggravation du stress hydrique et d'une accentuation des pressions sur les finances publiques.

Le Conseil note qu'en dépit de l'estompement des effets induits par les chocs externes, l'inflation continue à évoluer sur des paliers historiquement élevés et demeure

encore soumise à des pressions d'origine interne. Par conséquent, contenir les pressions provenant d'une hausse excessive de la demande, comparativement aux capacités de production du pays, constitue une condition sine qua non pour maintenir l'inflation sur une tendance baissière, au cours de la période à venir.

Le Conseil considère qu'il est primordial, pour le moment, de continuer à consolider le processus désinflationniste ainsi que la résilience du taux de change du dinar vis-à-vis des principales devises. Il décide de maintenir le taux directeur de la Banque Centrale de Tunisie inchangé à 8%.



«L'épargne est un vecteur de croissance que nous encourageons par tous les instruments» Sihem Boughdiri Nemssia - Ministre des Finances



Spécialiste de la finance pour y avoir passé la majeure partie de sa carrière au ministère des Finances après ses maîtrises en Sciences Économiques, en Diplôme de l'École Nationale des Ingénieurs de Commerce-Finances et sa thèse supérieure de l'École Supérieure d'Administration, Sihem Boughdiri Nemssia a été nommée ministre des Finances en août 2022.

Celle qui tient la plume des comptes Économiques de Tunisie est réputée modeste, réservée et engagée dans la défense des intérêts de l'État.

Qu'en est-il en tant qu'investisseur ? Elle s'est volontiers penchée sur les questions relatives à l'épargne et son thème favori pour l'économiste : l'épargne.

Il est à rappeler que le Plan Épargne Logement a été accordé à 100% en vertu de la loi n°19-24 pour des crédits à un taux de 0% et un crédit complémentaire à un taux de 0,70% pour une durée de 25 ans.

L'État a déjà économisé 2 milliards de dinars grâce aux cotisations de l'épargne logement.

L'État a déjà économisé 2 milliards de dinars grâce aux cotisations de l'épargne logement.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.

Le nombre annuel des demandes de l'habitat social a augmenté de 15% par rapport à l'année précédente.



Suppression de la sous-traitance

Portée d'une décision

Perçue, depuis longtemps, comme l'apanage exclusif, des syndicats, la lutte contre l'emploi précaire, en partie à l'origine des émeutes de décembre 2010 et janvier 2011, vient de trouver, semble-t-il, un meilleur avocat, en la personne du Président de la république, Kaïes Saïed qui a décidé de faire sien ce combat.

En apparence, cet intérêt présidentiel soudain pour l'emploi temporaire s'inscrit dans une logique humaniste surtout quand le chef de l'Etat fait remarquer : « Tout comme le propriétaire de l'entreprise a le droit d'investir et de jouir de la liberté d'entreprendre, l'employé a, lui aussi, le droit non pas seulement à une rémunération équitable et juste mais aussi à bénéficier de la stabilité de l'emploi et de la

couverture sociale ».

Le chef de l'Etat met fin au modèle de développement suivi depuis les années 70

Mais à y regarder de près, cet intérêt ne manque pas d'enjeux politiques. Il comporte plusieurs messages forts.

Le premier serait d'en finir avec les politiques inévitables du

passé. Ainsi, en demandant, ces derniers jours, à son gouvernement de supprimer la sous-traitance dans les secteurs publics et privés et de réviser, à cette fin, le code du travail, le chef de l'Etat vient consacrer un acte de rupture net avec le modèle de développement sur lequel a été fondé l'économie du pays, depuis les années 70. Les gouvernants de l'époque, confrontés à une forte pression démographique et son corollaire, un fort taux de chômage, ont commis, un demi-siècle durant, l'erreur d'user et d'abuser de la sous-traitance et de l'emploi intérimaire.

C'est pourquoi, l'annonce de cette réforme structurelle va mettre dans l'embarras et même en difficulté plus d'une partie. Il s'agit, particulièrement, des makhzénien qui ont gouverné le pays depuis les années 70 : partis politiques (PSD, RCD, Ennahdha, Nidaa Tounès..), organisations nationales (UGTT, UTICA...).

Pour perdurer, ces derniers, grisés par les avantages que leur procure le partage du pays comme un butin, ont opté pour la solution de facilité. Celle-là même qui consiste à recourir à la sous-traitance de la main d'œuvre pour résoudre les problématiques structurelles du coût de production et du taux chômage (18% de la population active) élevés, et ce, aux dépens d'importants pans marginalisés

de la société, particulièrement, à l'ouest du pays.

La suppression de la sous-traitance va affaiblir les centrales syndicales et patronales

Cette décision de supprimer la sous-traitance et de réviser le code du travail pour mettre fin aux abus va affaiblir, de manière significative, les centrales syndicales (UGTT) et patronales (UTICA).

La première va perdre par l'effet de cette réforme d'importants filons d'adhérents intérimaires lesquels ont cru, jusqu'ici, que seule l'UGTT était la mieux indiquée pour les aider à mettre fin à leur statut précaire. L'UGTT l'a déjà fait en 2013 en régularisant la situation de milliers d'intérimaires dans le secteur public. La situation a depuis changé.

Le scénario prévisible serait que les intérimaires encore en activité vont cesser de croire en l'UGTT, de ne jurer, dorénavant, que par Kaïes Saïed et d'aller gonfler son filon électoral pour la prochaine présidentielle.

L'atout du Chef de l'Etat réside dans sa tendance à conférer à sa réforme une dimension légale en déclarant : « le travail est un droit constitutionnel pour chaque citoyen, homme et femme (Constitution de 2022) et que

l'État doit prendre les mesures nécessaires pour le garantir sur la base de la compétence et de l'équité ».

 **Le cauchemar qui attend les patrons tunisiens aura, désormais, pour noms : la vérité des salaires et la stabilité et la pérennité des emplois.**

Quant au patronat, il va perdre à la faveur de la suppression des contrats à durée déterminée, sa compétitivité par rapport aux entreprises étrangères. Le cauchemar qui attend les patrons tunisiens aura, désormais, pour noms : la vérité des salaires et la stabilité et la pérennité des emplois.

A ce sujet, la masse des intérimaires est très sensible aux déclarations du chef de l'Etat quant il dit : « Pourquoi le travailleur ne perçoit-il pas un salaire intégral et équitable, alors que son employeur gagne plusieurs fois plus? ».

Par delà cette détermination du Président de la République à mettre fin à la sous-traitance, au regard de l'ampleur de la réforme proposée et de ses effets multidimensionnels, la question est de s'interroger sur les moyens financiers et humains dont va disposer le chef de l'Etat pour la

mener à terme, en cette période de récession économique avancée.

Selon le secrétaire général de la Confédération générale du travail de Tunisie (CGTT), Habib Guiza son syndicat a déjà réfléchi sur les solutions depuis 2013. Il a confié à une commission technique présidée par le défunt Mongi Tarchouna , un projet de révision du Code du travail et a prévu tout un chapitre pour la réforme de la sous-traitance et la lutte contre l'emploi précaire.

Globalement la nouveauté de cette révision réside dans la distinction nette entre la sous-traitance du travail et la sous-traitance de la main d'œuvre (prêt de la main d'œuvre).

Cette révision réside dans la distinction nette entre la sous-traitance du travail et la sous-traitance de la main d'œuvre (prêt de la main d'œuvre)

Dans le premier cas, une entreprise donneuse d'ordre confie à une autre entreprise sous-traitante, l'exécution d'une tâche sous sa propre responsabilité et avec le concours de son propre personnel. Dans le deuxième, le prêt de main d'œuvre diffère de la sous-traitance précitée. C'est une mise à disposition d'un

salarié par une entreprise à une autre.

Plus simplement encore, dans la première situation, l'entreprise sous-traitante s'engage en vertu d'un contrat commercial à fournir des prestations et à réaliser des opérations de production rémunérées pour le compte d'une autre entreprise donneuse d'ordre. Le contrat doit avoir pour objet l'exécution d'une tâche nettement définie que le donneur d'ordre ne veut ou ne peut pas accomplir lui-même avec son personnel, pour des raisons d'opportunité économique ou de spécificité technique.

Dans cette situation, le sous-traitant doit être le seul employeur du personnel utilisé, géré et rémunéré par lui, qu'il encadre et dirige dans l'accomplissement de sa tâche et qui demeure soumis à sa seule autorité.

Pour le projet de code élaboré par la CGTT, cette forme de sous-traitance est souhaitée et encouragée dans la mesure où elle favorise un emploi décent et un salaire équitable.

Ce même projet du Code du travail dont une copie a été envoyée aux services de la présidence de la république pour information, évoque, ensuite, la sous-traitance de la main d'œuvre ou prêt de la main-d'œuvre. Cette forme de sous-traitance s'oppose

à l'emploi décent en ce sens où l'activité de l'entrepreneur sous-traitant consiste à fournir à l'entreprise donneuse d'ordre de la main d'œuvre en contrepartie d'une rémunération en sa qualité d'employeur.

«L'emploi décent et le salaire équitable sont des droits fondamentaux pour tous les travailleurs.»

**- Organisation
Internationale du Travail**

Il s'agit d'un prêt de la main d'œuvre avec un but lucratif. Or dans la jurisprudence sociale, toute opération à but lucratif ayant pour objet exclusif le prêt de main-d'œuvre est interdite. C'est justement ce type de sous-traitance que le Président Kaies Saied assimile à un « trafic d'êtres humains et d'exploitation de la misère des pauvres et de leur sueur».

Morale de l'histoire, par delà ces éclairages, nous pensons que la sous-traitance du travail dans sa tendance à créer des emplois décents continuera probablement à exister conformément à la loi. Par contre, la sous-traitance de la main-d'œuvre sera bannie. A bon entendeur.

Abou SARRA



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN

PLUS SIMPLE
PLUS ACCESSIBLE

Concours Huile d'Olive Mario Solinas

La Tunisie surpasse l'Espagne et rafle la moitié des prix



proposées par des producteurs individuels, des associations de producteurs et des entreprises de conditionnement.

Le Prix Mario Solinas de la qualité, qui existe depuis la campagne 2000/2001, vise à mettre en valeur la qualité des HOVE produites dans le monde entier. Le concours encourage les producteurs individuels, les associations de producteurs et les conditionneurs des pays producteurs à commercialiser des huiles végétales d'olive présentant des caractéristiques organoleptiques harmonieuses.

Il a également pour objectif de sensibiliser les consommateurs à ce produit unique, en les encourageant à reconnaître et à apprécier les attributs sensoriels de ces [huiles d'olive](#) de qualité.

Selon le conseil Oléicole international, la cérémonie de remise des prix se tiendra dans le cadre de la 119e session du Conseil des membres du COI en juin 2024.

La Tunisie vient de rafler 15 prix sur un total de 33, à la 24e édition du Concours Mario Solinas de la qualité des huiles d'olive vierges extra (HOVE) de l'hémisphère nord, a annoncé mardi l'[Office National de l'Huile \(ONH\)](#).

C'est la première fois que la Tunisie devance l'Espagne (12 prix), dans ce concours organisé chaque année par le Conseil Oléicole International, en Espagne. Ainsi, deux médailles d'or ont été décernées aux entreprises « Adonis Olive Oil » et « Domaine Fendri ».

Les producteurs « Alghalia Natural », « Maternis Oil » et « Junca Products » ont pour leur part, remporté, chacun, une

médaille d'argent.

Deux médailles de bronze ont, par ailleurs, été remises à « Olea Kotti » et « Cho Compagny ». Huit autres producteurs tunisiens sont arrivés en finale et ont obtenu des prix. Il s'agit de « Um Al Janna », « Spal/ Parcelle 26 », « Etablissement Hatem Chaabane », « Garrach Foods Naa », « Tuzmurt », « Barhouni Olive Oil », « Mediterroir » et « Hinoilev ».

Au total, cent treize [huiles d'olive](#) représentant dix pays dont la Tunisie, l'Algérie, la France, la Grèce, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, la Croatie et la Chine ont participé à cette édition, selon un communiqué publié sur le site du conseil Oléicole international. Ces huiles ont été



Secteur de l'assurance

Chiffre d'affaires en hausse de 6,4% en 2023

Le Chiffre d'affaires du secteur de l'assurance en Tunisie a atteint, au cours de l'année 2023, 3389,3 millions de dinars (MD), contre 3185 MD en 2022, soit une évolution de 6,4%.

Le Chiffre d'affaires provenant de l'assurance vie a atteint 928 MD en 2023, soit une hausse estimée à 2,8% alors que le chiffre d'affaires non-vie s'est élevé à 2461 MD, avec une hausse de 8%.

L'assurance automobile a accaparé la part la plus élevée par rapport au chiffre d'affaires, soit une valeur de 1358 MD en 2023, avec un accroissement de 3,7% par rapport à 2022.

Le chiffre d'affaires des contrats d'assurance maladie a réalisé une nette hausse de 14,6% en 2023, soit un montant de 533 MD contre 465 MD réalisés en 2022. S'agissant des indemnités accordées par les sociétés d'assurance, les chiffres révèlent

une hausse de 3,4 % en 2023, soit une enveloppe de 1793 MD, contre 1734 MD réalisés en 2022. Cette hausse est expliquée par la progression de 7% des indemnités assurance non-vie, alors que les indemnités des assurances vie ont baissé de 12% atteignant 280 MD en 2023, contre 320 MD en 2022

S'agissant de l'assurance non-vie, l'assurance automobile a accaparé la part du lion avec

plus de 870 millions de dinars d'indemnités accordés en 2023 contre 804 MD en 2022 soit une hausse de 8,3% , le même taux des assurances groupes qui réalisé un chiffre d'affaires de plus de 3389 MD en 2023.

La branche de l'assurance automobile accapare la part du lion en termes des indemnités, a fait savoir le directeur général de la Fédération Tunisienne des Sociétés des Assurances (FTUSA), Hatem Amira, dans une déclaration à l'Agence TAP.

Cette situation est due à plusieurs facteurs dont la

hausse des prix des pièces de rechange, l'augmentation du nombre d'accidents et la baisse du taux de change du dinar par rapport aux devises étrangères, outre la stagnation des tarifs de l'assurance automobile depuis 2017, d'où un déficit chronique de cette branche d'activité, a-t-il expliqué.

Les Actifs placés en représentation des provisions techniques au titre de l'année 2023 a enregistré une hausse de 9%, pour atteindre 9157 MD en 2023, contre 8433 MD en 2022.

Ce volume démontre l'importance du rôle du secteur dans

l'impulsion de l'investissement et le financement de l'économie nationale, ajoutant qu'il peut jouer un rôle plus important si certains avantages et incitations sont disponibles, notamment pour la branche de l'assurance-vie.

Selon le Comité général de l'assurance (CGA), les contrats souscrits ont enregistré une hausse de 7% par rapport à 2022. Près de 3 millions 387 mille contrats ont été souscrits à la fin de 2023 dont un million 888 mille contrats d'assurance automobile.





NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



Tunisie Telecom et TopNet ensemble pour «Couffins de Ramadan»

Tunisie Telecom et Topnet se mobilisent à nouveau pour la bonne cause en ce Ramadan 2024. La campagne "couffins de Ramadan" est organisée encore une fois cette année par TT dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et afin d'aider les plus démunis.

Les équipes de bénévoles de Tunisie Telecom et de Topnet en partenariat avec le croissant rouge Tunisien ont préparé les

couffins de Ramadan destinées aux populations les plus vulnérables dans une ambiance chaleureuse et de partage.

La première destination était Sejnane, où les premiers camions chargés de plusieurs dizaines de cartons ont d'abord été envoyés. 75 couffins ont été distribués le 13 mars 2024. Par la suite les camions de Topnet et TT ont pris la direction de Beja le 14 mars où quelques 75 autres couffins ont

été offerts.

Durant cette période spéciale du Ramadan, Tunisie Telecom et ses partenaires ont placé la solidarité et la générosité au cœur de leurs priorités. Leur objectif est d'offrir aux Tunisiens les plus démunis les provisions nécessaires pour ce mois sacré, leur permettant ainsi de partager en famille les bénédictions de cette période.

Concessionnaires automobiles

ENNAKL Automobiles, consolide son leadership sur les immatriculations

Compostage

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGED) a annoncé, jeudi, le lancement d'une application mobile d'initiation aux techniques de compostage destinée à toutes les tranches d'âge.

Disponible en langues arabe et française et téléchargeable sur PlayStore, cette solution digitale permet aux utilisateurs de connaître les différentes étapes du processus de compostage, depuis la sélection des déchets organiques, jusqu'à leur transformation en compost riche et nourrissant pour la terre.

Selon l'ANGED, les déchets organiques représentent 68% de tous les déchets ménagers, un pourcentage important qui peut être exploité et converti en engrais organiques plutôt que jeté dans la nature.

Adoptant une approche ludique et interactive, l'application vise à diffuser la culture de la gestion durable des déchets auprès des citoyens et à les inciter à réduire leurs déchets ménagers afin qu'ils puissent contribuer à la protection de l'environnement.



A fin février 2024, le groupe ENNAKL automobiles maintient son leadership sur les immatriculations automobiles, enregistrant une part de marché de 13%, avec 948 véhicules vendus, soit une progression de 10% par rapport à la même période 2023.

Sur l'ensemble de l'année 2023, ENNAKL Automobiles a maintenu sa position de leader des concessionnaires automobiles avec 7063 immatriculations, soit une part de marché de 12,7%. ENNAKL est le concessionnaire

représentant officiel de marques automobiles, parmi les plus prestigieuses au monde : VOLKSWAGEN, SEAT, SKODA, AUDI, CUPRA, PORSCHE, RENAULT Trucks.

ENNAKL Automobiles est le concessionnaire de référence sur le marché tunisien, grâce à une approche s'articulant autour de trois principaux axes : diversification des produits, service après-vente de qualité ainsi que proximité et satisfaction client.



La carte Visa Infinite de la BTE, un nouveau standard de prestige

La Banque de Tunisie et des Emirats est fière d'annoncer le lancement officiel de sa dernière offre inégalée en matière de cartes haut de gamme : la carte Visa Infinite de la BTE. Cette nouvelle carte incarne le summum de l'exclusivité, du luxe et des privilèges pour une clientèle distinguée en quête d'expériences uniques et de services d'exception.

La carte Visa Infinite de la [BTE](#) offre à ses détenteurs un accès

priviliégié à un éventail d'avantages exclusifs, allant de services de conciergerie personnalisés à des offres de voyage exclusives et à des expériences de grande qualité. Avec un design élégant et des fonctionnalités innovantes, cette carte redéfinit les normes de l'industrie bancaire et promet une expérience sans pareille à ses titulaires.

" Nous sommes ravis de présenter la carte Visa Infinite de la BTE comme un bijou de notre

portefeuille haut de gamme ", déclare Mr Amine Bouraoui, Chef de Département Monétique,

" Cette carte incarne notre engagement envers l'excellence et notre volonté de répondre aux besoins de nos clients les plus exigeants. Nous sommes convaincus qu'elle deviendra un symbole de distinction et de style de vie pour ceux qui recherchent le meilleur. " ajouta Mme Feriel Chabrak, La Directrice Générale de la BTE.



Tunisie

La 5G sera lancée officiellement à la fin l'année 2024

La cinquième génération de réseaux mobiles (5G) sera lancée officiellement à la fin l'année 2024 en Tunisie, a annoncé, lundi, le ministre des Technologies de la communication, Nizar Ben Neji .

Intervenant lors d'un workshop organisé, à Tunis, pour présenter la feuille de route pour le déploiement de la 5G en Tunisie, les différentes étapes pour l'attribution des licences et la commercialisation de ce nouveau service, le ministre a souligné que la transition vers la 5G permettra d'améliorer de 10 à 20 fois la qualité de l'Internet par rapport à celle de la quatrième génération(4G), ce qui aura un impact positif sur le rendement des entreprises économiques et des diverses activités qui nécessitent une connexion

internet à très haut débit.

Ben Neji a fait savoir, à cette occasion, que l'ouverture et l'évaluation des offres sont prévues pour Juillet – Août 2024 et que l'attribution des licences est fixée pour le mois de septembre 2024, alors que la commercialisation de la 5G pour la téléphonie mobile est prévue pour le mois de novembre 2024. Cette étape va permettre, selon le ministre, de mettre en place des applications développées pour le contrôle et l'exploitation à distance des technologies de réalité augmentée.

Il a affirmé, également, que la transition vers la 5G aidera la Tunisie à rattraper le retard dans les domaines de la mobilité des communications et des infrastructures assurant un haut niveau de débit Internet.

De son côté, le représentant de l'Instance nationale des télécommunications, Mohamed Taher Missaoui a souligné le besoin imminent pour la transitions vers la 5G et le suivi des évolutions techniques dans le domaine.

Il a fait savoir qu'il existe 16 millions de cartes SIM en Tunisie, et que la consommation du tunisien de « Data » a quintuplé entre la période 2016 et 2023, ajoutant que la consommation de « data fixe » a évolué de 600 mille à 1 million et 700 mille, au cours de la même période. Et de poursuivre que 90,8% des Tunisiens utilisent des téléphones portables, 65 % possèdent des smartphones, 72% utilisent l'Internet fixe et 88 % sont actifs sur les réseaux sociaux.

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :



Tunindex

8 823,07

Var. Année **0,83 %**
22/03/2024

Tunindex 20

3 910,70

Var. Année **2,22 %**
22/03/2024Volume semaine **9,655** Million DTCapitalisation **24,05** Milliard DTPER marché **9,37**
(Février)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	6 568,24	0,25%
8300	Banques	6 119,02	0,30%
8500	Assurances	13 162,28	-7,58%
8700	Services Financiers	10 231,62	11,40%
5000	Services aux Consommateurs	2 990,45	-0,40%
5300	Distribution	4 711,43	-0,40%
3000	Biens de Consommations	7 538,93	7,36%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	9 651,68	10,56%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 124,20	-2,16%
2000	Industries	1 573,09	-5,19%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	651,19	-7,96%
1000	Matériaux de Base	3 727,07	-4,56%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
AETECH	0,370	12,12%
SPDIT-SICAF	11,200	11,89%
SFBT	14,490	7,33%
GIF-FILTER	0,500	6,38%
UIB	27,100	5,65%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

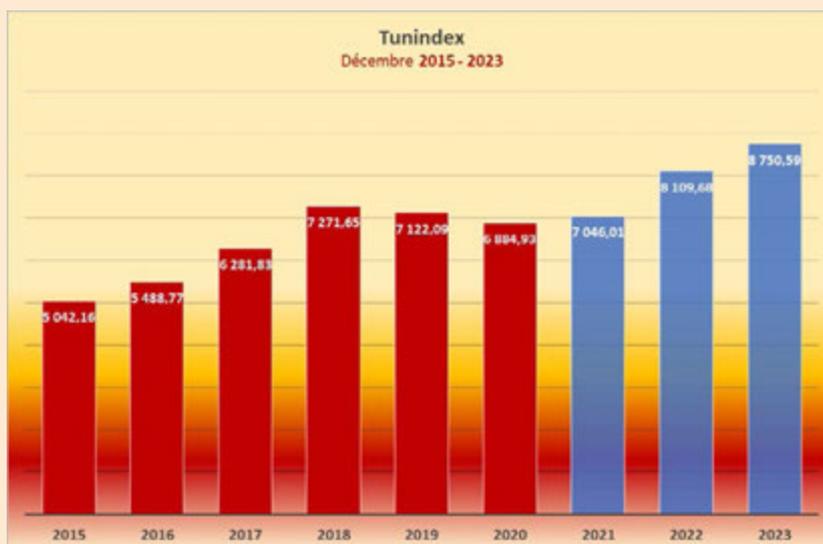
	CLÔTURE	VAR. Hebdo
UADH	0,520	-7,14%
ELECTROSTAR	0,680	-6,85%
STIP	3,570	-4,55%
TAWASOL GP Holding	0,740	-3,90%
CIMENTS DE BIZERTE	0,630	-3,08%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SOTEMAIL	1,800	-42,68%
TELENET Holding	5,200	-32,47%
EURO-CYCLES	11,700	-26,65%
BTE ADP	3,780	-23,94%
ALKIMIA	23,200	-22,07%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
ELECTROSTAR	0,680	142,86%
SPFIT-SICAF	11,200	31,76%
ATELIER MEUBLE INT	5,350	21,59%
SFBT	14,490	16,39%
SOTETEL	4,170	15,83%





Marché boursier tunisien

Semaine écourtée, volumes modestes

Portée par la SFBT, l'une des plus importantes capitalisations, la Bourse de Tunis a terminé la semaine du 18 au 21 mars 2024 sur une avancée de 1,3%, pour s'établir à 8823,07 points, a indiqué, vendredi, l'intermédiaire en Bourse Tunisie Valeurs.

Dans cette semaine écourtée d'une séance et en l'absence de transactions de blocs, les volumes ont été modestes totalisant une enveloppe de 8,6 MD, soit un volume journalier

moyen d'environ 2,2 MD.

Analyse des valeurs

Le titre AeTECH s'est retrouvé en haut du palmarès. L'action de la société a affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de 12,5% à 0,360 D, dans un flux quasi-nul.

Le titre SPDIT a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action de la SICAF a pris de 11,9% à 11,200 D, en drainant un volume de 130

mille dinars sur l'ensemble de la semaine.

Le titre SFBT qui a été le plus échangé courant la semaine, a drainé sur la cote 1,5 MD, accaparant 17,2% du volume échangé sur le marché. Le cours de l'action a gagné 7,3% à 14,490 D.

STIP s'est retrouvé en lanterne rouge du marché. Le titre a reculé de 4,5 % à 6,280 D, dans un maigre volume d'échange de mille dinars.



Marché boursier tunisien

L'actualité de la semaine

Nouvelles du marché boursier pour la semaine du 18 au 22 mars 2024, telles que rapportées, vendredi, par l'intermédiaire en bourse Tunisie Valeurs.

HANNIBAL LEASE : Notation de l'emprunt obligataire

L'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération d'émission de l'emprunt obligataire de Hannibal Lease « HL 2024-1 » a annoncé que l'agence de notation Fitch Ratings a publié sur son site en date du 18 mars 2024 la notation définitive relative à cette émission. Ainsi, ledit emprunt est noté à long terme B+ (tun) selon l'échelle de notation de l'agence.

SPDIT : Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « SPDIT-SICAF » convoque les actionnaires à prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, programmée pour le vendredi 29 mars 2024 à 10 heures et demi au siège social de la société. Le conseil d'administration a fixé le montant global des dividendes au titre de 2023 à 23,8 MD, soit une proposition d'un dividende par action de 0,850 D par action, représentant 85% du nominal. La société d'investissement de la SFBT a dégagé en 2023 un

bénéfice de 26,8 MD.

ATL : Réunion du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de l'ATL s'est réuni le 29 février 2024. Les états financiers consolidés font ressortir un résultat net bénéficiaire de 19,9 MD, contre 16,3 MD en 2022, soit une augmentation de 23%. En outre, le conseil d'administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le lundi 22 avril 2024 et de proposer un dividende par action de 0,300 D, contre un dividende de 0,270 D l'année dernière.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

26/03/2024

MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2309
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2958
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1166
LIVRE STERLING	GBP	1	3,9421
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,5815
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0856
FRANC SUISSE	CHF	10	34,5680
EURO	EUR	1	3,3795
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6441
Yuan Chinois	CNY	1	0,4313

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1502	3,4352
6 MOIS	3,1948	3,4905

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,97%
TMM
27/03/2024

8,00%
TID
19/03/2024

7,97%
TMM
Février 2024

7,00%
TRE
Mars 2023

23,31
Milliard
Avoirs en devise
27/03/2024

106
Jours
d'importations
27/03/2024



COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		22/03/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								13 518,724
BANQUES								11 262,912
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	35,000	35,000	0,00%	4,48%	1 059,240
ATB	1	100 000 000	2,700	2,470	2,500	1,21%	-7,41%	250,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	11,250	11,530	2,49%	-3,51%	548,828
BIAT	5	35 700 000	91,900	90,740	90,500	-0,26%	-1,52%	3 230,850
BNA	5	64 000 000	8,130	7,690	7,650	-0,52%	-5,90%	489,600
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,350	5,430	1,50%	0,93%	1 466,100
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	3,620	3,780	4,42%	-23,94%	3,780
STB	5	155 375 000	3,740	3,430	3,390	-1,17%	-9,36%	526,721
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	49,000	49,390	0,80%	7,04%	2 074,380
UBCI	5	20 001 529	22,500	23,800	23,800	0,00%	5,78%	476,036
UIB	5	32 560 000	25,900	25,650	27,100	5,65%	4,63%	882,376
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	8,500	8,500	0,00%	-2,30%	255,000
ASSURANCES								1 260,217
ASTREE	5	6 000 000	48,500	48,000	47,990	-0,02%	-1,05%	287,940
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	48,750	48,750	0,00%	0,00%	129,675
STAR	10	2 307 693	176,700	148,030	153,990	4,03%	-12,85%	355,362
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	6,600	6,520	-1,21%	-9,44%	130,400
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	46,500	46,020	-1,03%	-12,26%	207,090
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	6,040	5,990	-0,83%	-0,83%	149,750
LEASING								623,845
ATL	1	32 500 000	3,600	3,900	3,900	0,00%	8,33%	126,750
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	3,370	3,390	0,59%	4,63%	23,730
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,260	2,300	1,77%	15,00%	69,000
CIL	5	7 000 000	19,190	21,100	21,030	-0,33%	9,59%	147,210
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	5,350	5,400	0,93%	2,47%	59,400
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	18,100	18,500	2,21%	10,12%	50,875
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	13,900	13,600	-2,16%	4,62%	146,880
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								371,751
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	48,510	48,510	0,00%	-0,90%	48,510
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	10,010	11,200	11,89%	31,76%	313,600
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	10,000	9,980	-0,20%	10,89%	9,641
INDUSTRIES								9 721,503
HOLDING								1 940,066
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	8,150	8,100	-0,61%	-9,19%	651,240
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	7,170	7,160	-0,14%	-10,50%	1 288,826
AGRO-ALIMENTAIRE								4 339,341
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	10,800	11,090	2,69%	-5,21%	608,922
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	5,740	5,740	0,00%	-4,33%	79,122
SFBT	1	247 500 000	12,450	13,500	14,490	7,33%	16,39%	3 586,275
SOPAT	1	37 861 250	1,440					0,000
PHARMACEUTIQUE								238,430
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	3,750	3,750	0,00%	-0,27%	6,750
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,150	7,240	1,26%	-3,21%	231,680
COMPOSANTS AUTOMOBILE								46,670
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,710	0,720	1,41%	-14,29%	17,280
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,470	0,500	6,38%	-5,66%	5,268
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	3,740	3,570	-4,55%	-21,37%	15,022

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	22/03/2024 De la semaine			
CIMENTIER								680,637
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	1,930	1,900	-1,55%	-3,55%	652,887
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,650	0,630	-3,08%	-32,98%	27,750
CHIMIE								311,530
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	79,000	79,300	0,38%	-2,24%	129,854
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	23,200	23,200	0,00%	-22,07%	45,176
ICF	10	2 100 000	71,400	66,000	65,000	-1,52%	-8,96%	136,500
INDUSTRIES DIVERSES								2 028,790
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	11,400	11,700	2,63%	-26,65%	114,672
MPBS	2	10 334 430	5,360	4,900	5,000	2,04%	-6,72%	51,672
New Body Line	1	4 250 400	5,300	5,080	5,120	0,79%	-3,40%	21,762
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,110	1,100	-0,90%	-9,84%	16,128
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	8,290	8,200	-1,09%	-9,89%	688,931
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	5,250	5,350	1,90%	21,59%	29,755
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,550	3,490	-1,69%	-8,64%	53,900
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	1,220	1,220	0,00%	-3,17%	15,128
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,610	0,620	1,64%	-15,07%	25,207
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	1,800	1,800	0,00%	-42,68%	62,124
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	12,950	12,900	-0,39%	7,50%	506,383
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	4,700	4,650	-1,06%	-17,41%	131,056
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	15,300	15,000	-1,96%	0,33%	62,073
TPR	1	50 000 000	4,970	5,050	5,000	-0,99%	0,60%	250,000
IMMOBILIER								72,136
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,490	34,490	0,00%	-1,49%	37,939
SITS	1	15 600 000	1,700	1,700	1,700	0,00%	0,00%	26,520
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,520	1,520	0,00%	1,33%	7,677
TECHNOLOGIE								63,903
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,330	0,370	12,12%	12,12%	0,823
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	5,300	5,200	-1,89%	-32,47%	63,080
SERVICES								1 500,336
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								860,606
ARTES	1	38 250 000	6,500	6,300	6,520	3,49%	0,31%	249,390
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	12,900	12,950	0,39%	3,77%	233,100
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,580	10,690	1,04%	-14,48%	320,700
UADH	1	36 953 847	0,650	0,560	0,520	-7,14%	-20,00%	19,216
STA	1	2 000 000	19,500	19,110	19,100	-0,05%	-2,05%	38,200
AUTRES SERVICES								207,308
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	1,490	1,490	0,00%	-6,29%	6,648
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,730	0,680	-6,85%	142,86%	6,996
MIP	1	4 398 937	0,140	0,120	0,120	0,00%	-14,29%	0,528
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,410	0,410	0,00%	-6,82%	43,542
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	17,250	17,240	-0,06%	4,30%	149,596
TELECOMMUNICATIONS								102,105
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	4,100	4,170	1,71%	15,83%	19,335
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,770	0,740	-3,90%	4,23%	79,920
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								330,317
Sotumag	1	13 200 000	5,080	5,860	5,730	-2,22%	12,80%	75,636
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,770	8,110	4,38%	1,50%	127,952
Monoprix	2	25 345 736	5,140	5,070	5,000	-1,38%	-2,72%	126,729
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT								24 740,564



 **ATB PAY**

Retirez votre argent
بتاليفونك تقضي شورك

Download on the
 App Store

EXPLORE IT ON
 AppGallery

GET IT ON
 Google Play


ATB



2023

l'année la plus chaude jamais enregistrée, alerte l'OMM

L'année 2023 a été la plus chaude jamais enregistrée depuis 174 ans, souligne l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dans son rapport annuel sur l'état du climat global, publié mardi, sonnant « l'alerte rouge dans le monde ».

Le rapport de l'OMM confirme une fois de plus que 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une température moyenne à la surface du globe de 1,45 °C (marge d'incertitude de $\pm 0,12$ °C) au-dessus du niveau de référence de l'ère préindustrielle. Il s'agit de la décennie la plus

chaude jamais observée.

«Jamais nous n'avons été aussi proches – bien que temporairement pour le moment – de la limite inférieure fixée à 1,5 °C dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques», a souligné Celeste Saulo,

Secrétaire générale de l'OMM.

«La communauté météorologique mondiale met en garde le monde entier et tire la sonnette d'alarme: nous sommes en alerte rouge», a-t-elle ajouté.

Des records de températures ont été battus à Tunis cet été

Des vagues de chaleur extrême ont déferlé sur de nombreuses régions du monde, indique l'organisation, rappelant que les plus importantes ont frappé l'Afrique du Nord et le sud de l'Europe, particulièrement, durant la seconde moitié du mois de juillet. Ainsi, des records de température ont été battus à Tunis (49,0 °C), Agadir (Maroc) (50,4 °C) et Alger (Algérie) (49,2 °C).

Selon l'OMM, des records ont été également battus en ce qui concerne la chaleur des océans, l'élévation du niveau de la mer, la perte de glaces de mer dans l'Antarctique et le recul des glaciers.

Les températures moyennes de la mer en surface ont atteint un niveau sans précédent à partir du mois d'avril, les records pour les mois de juillet, août et septembre ayant été battus avec une marge particulièrement large.

Pour la douzième année consécutive, des vagues de

chaleur marines intenses et sévères ont presque couvert la totalité de la mer Méditerranée, rapporte l'organisation météorologique mondiale. S'agissant de la montée de la mer, son niveau moyen a enregistré à l'échelle globale, un record en 2023, comparé à l'ère satellitaire (depuis 1993).

Cela traduit la poursuite du réchauffement des océans (expansion thermique) ainsi que la fonte des glaciers et des nappes glaciaires. Le taux d'élévation de ce niveau moyen au cours de la dernière décennie (2014-2023) est plus de deux fois supérieur à celui de la première décennie de l'ère satellitaire (1993-2002), souligne le rapport.

D'autre part, la surface couverte par les glaces de l'Antarctique a été en février 2023 la plus basse jamais enregistrée depuis le début de l'observation par satellite en 1979, avec 1 million de kilomètres carrés de moins que lors du record précédent, soit la taille de la France et de l'Allemagne.

Quant à la fonte des glaciers, elle est sans précédent depuis 1950. En Suisse, les glaciers ont perdu 10 % de leur volume restant au cours des deux dernières années. « Tous les indicateurs sont en alerte... Certaines données ne battent plus des records, elles explosent ! Et les changements

ne cessent de s'accélérer », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres.

Les énergies renouvelables, seul motif d'espoir

Pour l'OMM, les énergies renouvelables restent le seul motif d'espoir, appelant à cet égard à l'entrée en vigueur des contributions déterminées au niveau national, dans un contexte où les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter.

L'organisation a, par ailleurs, mis l'accent sur l'impératif de multiplier par six les investissements, en matière de lutte contre le changement climatique, de manière à atteindre 9 000 milliards de dollars d'ici 2030. L'objectif est de rester dans la cible de 1,5° Celsius fixée par l'Accord de Paris. «Le coût de l'inaction est plus élevé que le celui de l'action climatique », avertit l'OMM.

Sur la période 2025-2100, si rien n'est fait pour rester dans la cible de l'Accord de Paris, le coût total de l'inaction s'élèvera à 1 266 billions de dollars – soit plus de 12 fois le PIB annuel mondial actuel.

D'après l'OMM, les flux financiers liés au climat global ont presque doublé, en 2021-2022, par rapport à 2019-2020, mais ne représentent que 1% du PIB mondial.



Stress hydrique en Tunisie

l'Observatoire Tunisien de l'Economie tire la sonnette d'alarme

La politique commerciale en Tunisie, basée sur la libéralisation des échanges commerciaux, en encourageant l'exportation de plusieurs produits agricoles, est devenue un facteur d'épuisement des ressources vitales, notamment l'eau, alors que le pays souffre d'un stress hydrique aggravé par les changements climatiques, c'est ce qui ressort d'une note que vient de publier

l'Observatoire Tunisien de l'Economie (OTE), intitulée «Pour le droit à l'eau et à la souveraineté alimentaire en Tunisie».

L'OTE a précisé qu'avec la baisse des apports en eaux pluviales, «certaines cultures ou produits d'export ont un impact considérable sur les ressources hydriques en Tunisie et dans certaines régions en particulier ».

Dans ce cadre, il a fait savoir que 166% des ressources en eau disponibles dans la région de Kébili sont destinées principalement, à la culture des dattes, estimant que le fait de « suivre ce rythme de production signifie la surexploitation des ressources et la salinisation des nappes souterraines ».

De même, il a souligné que

l'exportation de 26 mille tonnes d'agrumes du Cap Bon représente 14 560 m³ d'eau virtuelle, alors que la région souffre d'une pénurie d'eau et s'approvisionne des eaux du nord-ouest. Idem, pour l'huile d'olive de Zaghouan exportée, puisque la production de 1kg représente 23 331 litres d'eau virtuelle, d'où le risque d'aggraver le [stress hydrique](#) en Tunisie.

Par ailleurs, l'Observatoire a indiqué que « l'allocation des ressources hydrauliques précieuses pour les produits d'exportation se fait aussi au détriment de la culture d'autres produits stratégiques pour la nation, notamment le blé », ce qui en fait « un vecteur de dépendance alimentaire pour la nation ».

«De ce fait, le choix d'encourager des cultures gourmandes en eau pour l'export accroît la dépendance aux marchés, expose la consommation Tunisienne aux chocs des prix internationaux et empêche d'atteindre une forme de souveraineté et d'autonomie alimentaire ».

Il est à rappeler que la Tunisie souffre d'une sécheresse aiguë depuis 2016 qui aggrave encore le problème de la disponibilité des ressources en eau.



CNRPS

98% des demandes de crédit concernent les crédits personnels

Depuis l'entrée en application de la nouvelle formule de crédits sociaux, le 1er février dernier, 98% des demandes de crédit déposées auprès de la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale (CNRPS) sont liées à des crédits personnels, a fait savoir le Président directeur général de la CNRPS, Taoufik Katrou.

Dans une interview télévisée accordée à l'agence TAP, le responsable a signalé que la Caisse a reçu jusqu'à présent, 20 mille demandes de crédits personnels contre 70 demandes de crédit automobile et moins de 50 demandes de crédit logement. Katrou a rappelé que selon la nouvelle formule de crédits sociaux, l'affilié à la Caisse peut

obtenir un crédit personnel allant à 25 mille dinars, remboursable sur 3 ans au lieu d'un an auparavant avec un taux d'intérêt fixe de 8,25%.

Le crédit est destiné exclusivement à l'affilié à la CNRPS depuis au moins deux ans contre trois ans auparavant, ajoute Taoufik Katrou.

Le crédit automobile plafonné à 50 mille dinars

Par ailleurs, pour le crédit automobile, le PDG de la CNRPS précise que, selon la nouvelle formule des crédits sociaux, chaque famille affiliée à la Caisse depuis trois ans (contre cinq ans auparavant) peut bénéficier d'un seul crédit.

Le montant du crédit est plafonné à 50 mille dinars contre 10 mille dinars auparavant avec un taux d'intérêt de 10% et il est remboursable sur cinq ans.

Katrou a fait remarquer que le crédit peut servir à l'acquisition d'une voiture d'occasion à condition que la date de première mise en circulation ne dépasse pas deux ans.

Le crédit logement plafonné à 100 mille dinars.

S'agissant des crédits logement,

le PDG de la CNRPS a souligné qu'ils seront, désormais, plafonnés à 100 mille dinars contre 15 mille dinars auparavant. Toutefois, l'entrée en application de cette nouvelle formule de crédits sociaux exige la révision de certaines lois relatives à l'octroi des crédits logement, a-t-il signalé.

Selon la même source, le crédit logement peut servir à l'acquisition d'un nouveau logement, à l'achèvement des travaux de construction d'un logement ou à l'acquisition d'un

lot de terrain. Il est remboursable sur 20 ans avec un taux d'intérêt de 6,75%.

Katrou a souligné que la Caisse ne compte pas tirer des bénéfices par l'attribution de ces crédits autant qu'elle vise l'aide sociale de ses affiliés signalant que les revenus financiers de ces prêts seront réinjectés dans le nouveau système de crédits afin de pouvoir répondre au plus grand nombre possible de demandes.





HORS-SÉRIE

RETRAITE

En Tunisie





Saliha au sein de la troupe de la Rachidia. Au centre, Khemaïes Tarnane.

Appel à la mobilisation pour sauver la Rachidia, pilier de la culture tunisienne

L'association de la Rachidia est en pleine crise financière et lutte pour poursuivre son parcours entamé il y a 90 ans en vue de préserver la musique tunisienne authentique.

Dans une interview accordée à l'agence TAP, le secrétaire général de la Rachidia, Taher el Habib, a parlé des difficultés qui entravent la bonne marche de cette prestigieuse institution dont

la création remonte à 1934.

Le responsable s'exprime en prévision de la tenue de la neuvième édition de « Tarnimet » organisée par la Rachidia qui

débutera ce soir, à son siège au cœur de la médina de Tunis. « Tarnimet » est une manifestation artistique ramadanesque programmée du 18 mars au 7 avril 2024.

Elle est actuellement en phase de reconstruction afin de préserver la bonne musique, a fait savoir l'interviewé, tout en rappelant les circonstances de sa création dans les années trente et son rôle précurseur dans la préservation de l'identité sonore tunisienne.

Cette association culturelle et artistique spécialisée dans la musique tunisienne tire son nom de Mohamed Rachid, le bey husseinite qui a beaucoup œuvré pour la préservation de la musique et de la chanson andalouses. La troupe musicale et la chorale de la Rachidia ont été créées pour sauvegarder la musique arabe originale et valoriser le patrimoine tunisien.

La Rachidia : des difficultés et des projets

Actuellement, la Rachidia connaît des difficultés en raison de l'absence de soutien et du retard dans le décaissement de la subvention de l'Etat pour l'année 2023 », a déclaré le secrétaire général.

"Jusqu'à cette date, mars 2024, la Rachidia n'a encore reçu aucune subvention au titre de

l'année précédente", a expliqué Tahar el Habib tout en regrettant la baisse de la subvention allouée à la Rachidia. La contribution publique dans le budget de l'association était de 120 mille dinars, avant de passer à 60 mille dinars puis 80 mille dinars ce qui ne facilite pas la tâche à ses dirigeants.

La Rachidia doit sa survie aux efforts de ses enseignants. « Malgré le manque des fonds, ils continuent leur mission d'encadrement et de formation, animés par leur ferme volonté à préserver la musique tunisienne », a-t-il dit. Il a aussi loué la contribution « des passionnés de la musique authentique, sans lesquels l'édition 2024 de "Tarnimat" n'aurait pas vu le jour. A cet égard, il a annoncé que les grandes lignes d'un projet piloté par les membres de la Rachidia qui œuvrent pour la création d'une association en vue de consolider ses valeurs auprès de la jeunesse tunisienne. L'artiste Aman-allah Hermassi est largement actif afin de mettre en place ce nouveau noyau qui sera composée des étudiants de l'Institut Rachidia, et ce en prévision de la célébration du 90e anniversaire de la Rachidia qui sera l'occasion de commémorer et d'honorer l'œuvre des pères fondateurs.

Des personnalités ayant œuvré pour la création de la Rachidia

et la préservation du patrimoine sonore national seront à l'honneur. Le comité directeur envisage d'organiser une première exposition permanente au siège de la Rachidia dédiée au Dr Saleh el Mehdi (1925-2014), composée de documents et de photos inédits fournis par sa famille. Rappelons que l'édition 2023 de Tarnimet a été baptisée au nom de ce grand musicien et l'un pionniers de la Rachidia.

Un hommage sera également rendu aux Cheikhs ayant ouvert la voie à la fondation de la Rachidia dont Ahmed El Ouafi, décédé en 1921, qui a largement laissé son empreinte dans la consécration des Tbou' tunisiens. «Ahmed El Ouafi est tout proche, sinon l'égal, de Zeriab du temps des Aghlabides ou de Cheikh Moonès El Baghdadi du temps des Fatimides, ou encore d'Omayya Ibn Abdelaziz du temps des Sanhajites» c'est ainsi que l'avait décrit le grand érudit, l'historien feu Othman El Kaâk.

Le rendez-vous ramadanesque « Tarnimet »

Organisée à l'initiative de l'Institut de musique Tunisienne, Tarnimet prévoit dix soirées avec une large variété d'expressions musicales tunisiennes en plus de deux soirées arabes. Le secrétaire général de la Rachidia a présenté les grandes lignes d'une édition ouverte à toutes les



sonorités authentiques à travers des spectacles tunisiens et étrangers. La grande formation de la Rachidia assurera la clôture sous la houlette de maestro Nabil Zammit dans "Layali Zmen" (Nuits d'antan).

Baptisée session "Cheikh Mohamed El Ouafi", Tarnimet 2024 est dédiée à la mémoire d'une grande figure littéraire et illustre musicien qui a marqué de son empreinte les plus belles pages de l'histoire du répertoire tunisien du Malouf au dernier quart du XIXe siècle et le premier quart du XXème siècle.

L'ouverture sera avec un spectacle de musique soufie de l'ensemble Abdullah Kaymak, considéré un groupe unique ayant pris racine en Turquie. Présent pour la première fois en Tunisie, ce groupe sous la direction du Mauritanien Abdullah Kaymak combine les traditions musicales de l'Afrique et du monde arabe, puisant dans le répertoire musical des pays du Golfe, de la région du Maghreb, de la Syrie, de l'Irak, de l'Egypte et de la Libye.

Il y aura deux spectacles arabes, « Nafahet souriya » de l'artiste syrien installé en Tunisie Abdallah Marish « Entre les mers » de Ikkal Hamzaoui pour des fusions sonores latino-africaines et tunisiennes.

L'héritage musical régional sera présent dans des spectacles de Monastir et du Kef, avec "Kyouf Romdhan" sous la direction de Habib Marzouk et la troupe féminine "Lalla El kafia. Des spectacles des clubs de musique sont également à l'affiche.

Le secrétaire général de la Rachidia a fait savoir que certains spectacles de Tarnimet affichent déjà complet, tels que l'hommage à l'artiste égypto-syrien Farid Latrache (1910-1974). Ce virtuose du luth (oud) disparu il y a un 50 ans était auteur, compositeur et interprète.

Il a lancé un appel en vue d'offrir davantage d'intérêt pour la musique tunisienne authentique, tout en insistant que le rôle primordial des clubs de musique dans les régions qui militent pour la sauvegarde de l'héritage musical.

Le responsable de la Rachidia compte sur tous les acteurs culturels afin de préserver l'association en tant qu'acquis important qui constitue le gardien de la bonne parole et de la musique de qualité.

2,2 milliards de personnes

Une rencontre sur le thème "l'eau en Palestine, de la privation au déplacement forcé", sera organisée, vendredi soir, à Dar El Collectif à Tunis, par l'Observatoire Tunisien de l'Eau, à l'occasion de la Journée internationale de l'Eau, célébrée le 22 mars de chaque année.

Deux conférences sont au programme de cette rencontre qui se tiendra à partir de 20h00.

La première sera présentée par Houcine Rhili, spécialiste en développement et gestion des ressources en eau sur la réalité des ressources en eau en Tunisie et l'évaluation des récentes mesures gouvernementales prises pour faire face aux pénuries d'eau. L'expert présentera également les recommandations de l'Observatoire Tunisien de l'Eau pour surmonter cette crise.

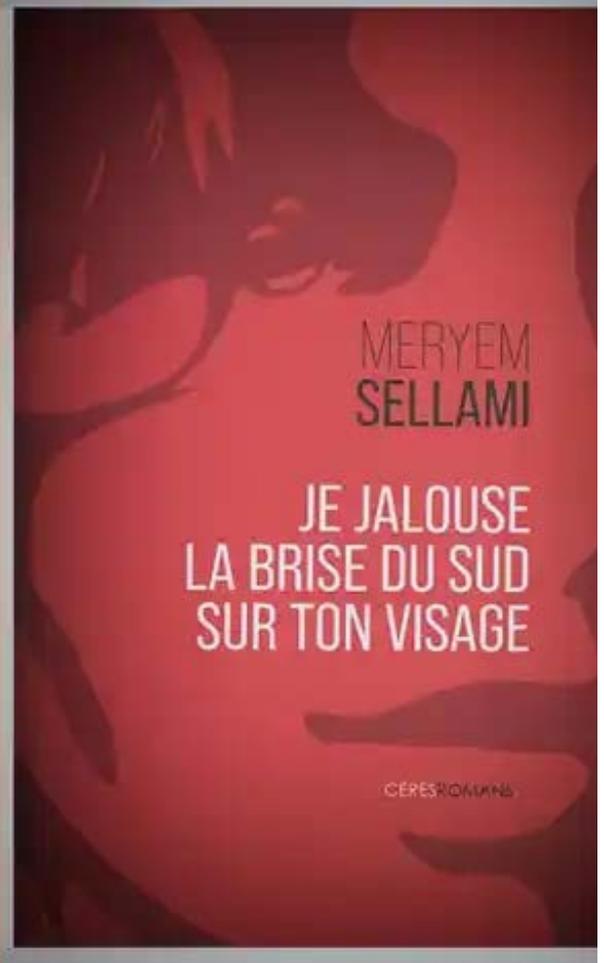
Avec une part moyenne d'eau par habitant, estimée à 430 m³/an en Tunisie et qui devrait baisser à moins de 350 m³, d'ici 2030, selon les chiffres officiels, la Tunisie est un pays fortement exposé au stress hydrique. La crise de l'eau se fait sentir, désormais, à plusieurs niveaux (ressources disponibles, moyens de mobilisation, gestion et distribution). Près de 300 mille tunisiens n'ont pas ou plus d'accès à l'eau potable en 2022, selon le FTDES.

Mouha Harmel

SIQAL, l'antre de l'ogresse



Roman
Déméter



Deux tunisiens parmi les cinq finalistes du Prix Orange du livre pour l'Afrique 2024

Deux lauréats des prix littéraires Comar en 2023, les auteurs tunisiens Mouha Harmel (Comar d'Or) et Meryem Sellami (Prix Découverte) sont parmi les cinq finalistes du Prix orange du livre pour l'Afrique 2024 dans sa sixième édition.

"Siqal, l'antre de l'ogresse" de Mouha Harmel (Editions Déméter) et "Je jalouse la brise du sud de ton visage" de Meryem Sellami (Editions Cérés) sont les deux

pépites tunisiens retenus par six comités de lecture composés d'une centaine de lecteurs aux profils variés et issus de 15 pays d'Afrique francophone.

Les cinq finalistes (Madagascar, Cameroun, Congo, Maroc, Tunisie) participeront à la 29ème édition du Salon International de l'Édition et du Livre (SIEL) qui se tiendra du 9 au 19 mai prochain à Rabat où seront organisés des ateliers de professionnalisation

pour les maisons d'édition finalistes, coordonnés par l'Alliance Internationale des Editeurs Indépendants (AIEI) en marge duquel le jury international, présidé par l'écrivaine franco-ivoirienne Véronique Tadjo, et composé d'auteurs, de journalistes et de libraires, décernera le prix au grand vainqueur de cette 6ème édition.

Récompensant un roman écrit

en français par un écrivain africain et publié par une maison d'édition africaine, ce prix lancé en 2019, vise à mettre en valeur des talents littéraires d'Afrique francophone et leurs maisons d'édition basées sur le continent africain. Dans son édition 2022, ce prix a été attribué au tunisien Yamen Manai pour son roman "Bel Abîme" (Editions Elyzad).

Bien plus qu'un prix littéraire, le Prix Orange du Livre en Afrique mené en collaboration notamment avec l'Institut Français, l'Association Internationale des Libraires Francophones (AILF) et l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (AIEI) est fondé sur la double conviction que les auteurs africains doivent pouvoir être publiés en Afrique pour y être lus, mais aussi que les nouvelles voix de la littérature africaine doivent pouvoir dépasser les frontières du continent.

Ce prix littéraire soutient les auteurs mais aussi les éditeurs en leur proposant un accompagnement dans la promotion de l'ouvrage ainsi qu'un programme de formation avec le soutien de l'AIEI et en favorisant des coéditions permettant aux livres de circuler et d'être découverts par un large public, en Afrique et au-delà.

Architecte de formation, doctorant en philosophie, Mouha Harmel a déjà écrit plusieurs essais et romans. Dans son troisième roman "Siqal, l'ancre de l'ogresse", lauréat du Comar d'Or 2023, Mouha Harmel s'inspire des contes traditionnels tunisiens en mettant en avant leur face sombre, cruelle et transgressive. Il puise dans les légendes de djinns et de sorcellerie et nous transporte dans une histoire fantastique où les contes s'enchâssent comme les poupées russes dans le récit du destin mouvementé de quatre sœurs.

Socio-anthropologue à Tunis, Meryem Sellami a publié plusieurs ouvrages dans le cadre de ses recherches. Son premier roman, "Je jalouse la brise du sud sur ton visage" est un récit poignant de la chute d'une femme, tombée dans les rets d'une relation où elle va s'abandonner jusqu'à en perdre l'équilibre. Une méditation forte sur les liaisons humaines, un roman viscéral et subversif où le corps est au centre du désir.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)





L'Entreprise Digitale



Ces opportunistes qui occupent tous les espaces et gagnent à tous les coups !

“Lors d’une soirée mondaine, le grand écrivain George Bernard Shaw a murmuré à l’oreille d’une belle femme assise à côté de lui : « Accepteriez vous de passer une nuit avec moi pour un million de livres ? » Elle sourit et répond timidement : « Bien sûr... avec plaisir. » Après s’être assuré de sa parfaite adhésion à sa proposition,

il est revenu vers elle et a demandé : « Serait-il possible de réduire le million de livres à dix livres ? » Offusquée, la dame aurait rétorqué : « Mais pour qui me prenez-vous ? » George Bernard Shaw aurait alors répondu : « Pour ce que vous êtes, madame. Le seul désaccord entre nous tient au prix à payer ”.

Outre la misogynie des propos cités plus haut et présentés comme étant ceux de Show alors qu’on n’en trouve pas, à première vue, trace dans ses ouvrages, l’histoire reprend cyniquement le principe sacro saint de tous les opportunistes hommes ou femmes qui se vendent aux plus offrants à condition qu’on y mette le prix.

Opportunistes, que nous pensions une petite poignée, héritage d'une époque que l'on pensait révolue mais que nous avons vu, depuis 2011, par milliers, planer au dessus de tous les combats menés par les Tunisiens et la Tunisie qui avaient cru, espéré, que la chute du régime de Ben Ali allait les porter vers une ère d'une plus grande liberté et plus de prospérité.

La Tunisie en a vu de toutes les couleurs s'agissant des opportunistes, politiciens, médias, fonctionnaires toutes catégories confondues et beaucoup d'étrangers venus s'abreuver de ses souffrances et se nourrir de ses peines.

Les politiciens occupent la première place sur le podium de l'opportunisme. Leur compromission fût une ligne de conduite depuis qu'une certaine "aristocratie" universitaire s'est découverte des vocations politiciennes en 2011 profitant du désarroi des dirigeants benalistes dépassés complètement par le tsunami "révolutionniste" et décidés à se venger de toutes les années où elle essayait un mépris royal d'un président "roturier" !

Nous avons ainsi vu une instance chargée prétendument de réaliser les objectifs de la "révolution" mais dont le nom et la composition furent soufflés par

les donneurs d'ordre de ladite révolution, faciliter-consciemment ? Inconsciemment ? - l'accès des frères musulmans tunisiens au pouvoir ! Nous avons aussi assisté à une alliance étrange entre islamistes de tous bords, gauchistes et progressistes avec pour seul objectif et unique mission : procéder au grand nettoyage avant d'occuper la place !

 **"L'opportunisme est l'art de prendre le train en marche, même s'il va dans la mauvaise direction." - Georges Elgozy**

Nettoyage de l'administration de toutes ses compétences et des hommes et femmes d'Etat qui risquaient de mettre à mal le projet d'islamisation du pays prônés par les grands de ce monde ! Nous avons vu des semblants de leaders politiques professionnels de l'opposition sans aucun programme socioéconomique, mener des campagnes grand public féroces pour soi-disant débarrasser l'Etat des "serviteurs" de Ben Ali alors qu'en réalité, il s'agissait de grands commis de l'Etat qui ne faisaient que servir l'Etat et dont le plus grand tort était la lâcheté ! Mais depuis quand en Tunisie, osait-on faire fronde contre les

gouvernants ? La lâcheté, la passivité ne sont-elles pas le propre d'une grande partie de Tunisiens désintéressés depuis belle lurette de la chose publique et habitués à des États providence qui pensaient et décidaient pour eux ?

Qu'est ce qui a changé depuis ?

"Le médiocre devient le référent de tout un système"

Les vents de liberté, une liberté parfois trop débridée, pour être réellement libératrice et constructrice, a vite tourné faisant place de nouveau à une lâcheté généralisée ! Seule grande réalisation : l'édification d'un mur de la peur et de nouveau la loi de l'omerta !

Les opportunistes, eux, se portent merveilleusement bien ! Ils ont même su s'adapter à l'ère de la médiocrité intellectuelle et politique que traverse la Tunisie. Les opposants structurels à tous les régimes sauf à celui des islamistes desquels, ils ont toujours été complices, sont aujourd'hui déçus car le gâteau Tunisie, par un heureux ou malheureux concours de circonstances, leur a échappé.

Aujourd'hui, à cause des opportunistes politiques qui plus est sont des losers, la méritocratie a fait place à la médiocratie !

Ils auraient cédé à tous les coups à Ghannouchi et sa secte pour, finalement, se retrouver dans la posture des opposants qui aboient sans jamais avoir pu empêcher la caravane de passer ! Ils ont été évincés par d'autres qui ne font pas forcément partie des plus brillants ou des plus politisés !

Une situation qui nous renvoie à ce que dit le philosophe canadien Alain Deneaut : "Auparavant, chez La Bruyère, par exemple, le « médiocre » apparaissait souvent sous la forme d'un rusé, qui se faufile parmi des gens méritants et compétents. À sa suite, quoique extrêmement différents, des auteurs comme Marx, Max Weber, Hans-Magnus Enzensberger ou Laurence Peter font état d'une évolution : le médiocre devient le référent de tout un système."

Aujourd'hui, à cause des opportunistes politiques qui plus est sont des losers, la méritocratie a fait place à la médiocratie !

En Tunisie, on ne peut même pas parler de la doctrine politique opportuniste telle que décrite dans l'histoire. Celle que nous voyons est la pire et n'est même pas inspirée du courant politique développé en France au début de la IIIe République et qui se caractérise par la recherche du soutien populaire dans

l'engagement de réformes utiles et bénéfiques pour la nation !

What else ?

Les entrepreneurs des médias sans vocation, sans principes et sans valeurs !

Les opportunistes des médias ! Ce sont ceux qui évoluent dans le giron du système Ben Ali, qui leur cédaient quelques libertés pour faire bonne figure à l'international, et qui sont devenus, en quelques heures, ses pires ennemis et des opposants virulents ! Ils n'étaient rien avant 2011, ils sont devenus tout après cette date fatidique.

Ce sont les entrepreneurs des médias, qui mangent avec les loups et pleurent avec les bergers ! Ils ont fait partie de tous les cercles politiques, se sont vendus avec une facilité déconcertante à tous les décideurs et arrivent à se faire passer devant le grand public pour les défenseurs de la vérité, et les chevaliers de la plume et de l'écran au service de la mère patrie et des justes causes !

Dans les médias, nous trouvons aussi, ceux et celles qui n'ont jamais exercé le métier de journaliste et qui n'ont aucune idée sur le fonctionnement d'un média mais pour lesquels les médias semblaient être un moyen de gagner beaucoup d'argent et très vite.

2011 a sonné pour la Tunisie, le développement des télévisions et radios poubelles-pas toutes bien entendu-qui prétendaient répondre aux attentes du peuple. Nous avons dû subir la bêtise d'invités présentés comme des experts, des chroniqueurs mercenaires et des gens ordinaires parlant de leurs vie nourrissant ainsi un nouveau phénomène qui, depuis, s'est beaucoup développé dans notre pays : le voyeurisme.

Les quelques journalistes, animateurs et chroniqueurs patriotes et honnêtes ont été marginalisés par la déferlante des parachutés sur le secteur médiatique devenus sans avoir réellement été formés les spécialistes de la prise de parole publique et qui plus est dispensent des sessions de formation ! Comment et par quels moyens réussissent-ils à convaincre leurs clients ? La formule semble être magique ou plutôt les clients doivent être des abrutis (excusez le terme) !

Hallucinant !

Les opportunistes économiques : utiles dans les affaires, dangereux en politique

Mais les pires de tous sont les opportunistes économiques ! Autant le fait d'agir pour tirer le meilleur parti de toute opportunité

qui se présente peut être positive même s'il est malheureux que beaucoup font peu de cas des principes moraux, autant un homme d'affaires opportuniste qui fait de la politique peut être nocif pour la politique et pour les affaires !

En Tunisie, ceux qui ont toujours courtisé le système, sont devenus du jour au lendemain ses pires ennemis se faisant passer pour les défenseurs de la veuve et de l'orphelin et pour les victimes d'un système corrompu alors qu'ils n'étaient victimes que de leur lâcheté.

Une anecdote pour l'histoire : en 2010, un entrepreneur disait, parlant de Hédi Djilani, ancien président du patronat et devant lui : "Vous voyez ce monsieur ? L'affection et le respect que je lui porte coulent comme du sang dans mes veines" ! Ce même monsieur a fait partie d'un groupe d'entrepreneurs vindicatifs et pas très nets qui se sont tout de suite retournés contre l'ancien président de l'UTICA et ont mené campagne contre lui !

Allez comprendre !

L'opportunisme des hommes d'affaires est très dangereux parce que disposant de grands moyens financiers, ils se sont mêlés de politique, s'exerçant de manière frontale ou finançant des

partis mais pas pour les bonnes raisons. Le principal objectif de la plupart était de préserver leurs intérêts ! Une vision "court-termiste" qui ne les a pas sauvés du racket et du chantage de politiciens scélérats des différents gouvernements après 2011 !

Pour preuve, des centaines sont menacés de prison s'ils ne s'y trouvent pas déjà ! Ceci alors que la centrale patronale, celle qui ne fait pas de politique aujourd'hui (re-re-sic) assiste en téléspectatrice au massacre à la tronçonneuse du secteur privé et aux campagnes de dénigrement et de diffamation insensées à leur encontre !

Normal, l'UTICA ne fait plus de politique ! Elle approuve les politiques !

"Quand la force matérielle augmente, l'esprit de conquête s'affaiblit, ou disparaît complètement, l'élan vital s'épuise, l'intransigeance héroïque fait place à l'opportunisme" disait le philosophe et homme politique Antonio Gramsci.

Reconquérir, reconstruire la Tunisie par un nouvel élan vital ! Est-ce possible ?

Amel Belhadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

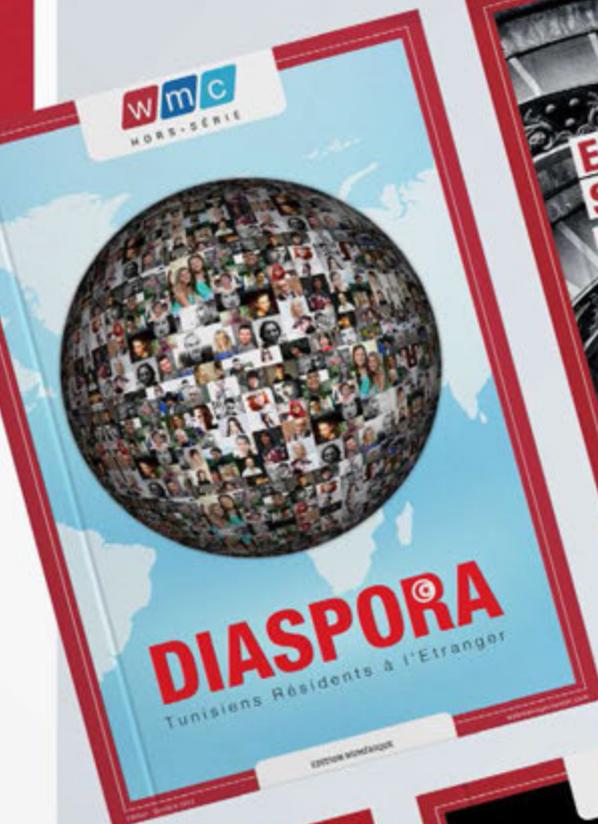
CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



HORS-SÉRIE

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 30.000
exemplaires
par édition



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Épargnez pour un avenir durable

Votre argent contribuera à financer
des projets écoresponsables

ÉPARGNE
GREEN SAVE





بنك تونس و الإمارات

Banque de Tunisie et des Emirats

Avec les crédits Green

Profitez de taux préférentiels
et de réductions avantageuses
avec zéro autofinancement

CRÉDITS
GREEN

green-énergie

isola-green

aqua-green

électro-green

green-car

